

# COMITE DES FLANDRES DE BRIDGE

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Régional du 12 février 2016 à la MDB de WASQUEHAL

### **Présents:**

**Bureau exécutif:** Didier Cuisinier, Josée Flavigny, Marcel Leflon, Didier Delaval, Christian Rohart, et Claude Willot.

**Compétitions:** Philippe Puig.

**Vérificateur aux comptes :** Pierre Honvault.

**Membres catégoriels :** Jean Beaugrand, Jean Dufлот, Yves Parain.

Excusés: Denise Héricotte et Daniel Rattez

**Présidents d'honneur:** Patrick Durot. Excusé: Dominique Neusy.

**Directeur régional de l'arbitrage:** Eric Wheatley

**Clubs représentés:** Aire sur la Lys (pouvoir à Hélène Ambard), Arras (Josiane Salingue et Robert Deprez), Auchel (Hélène Ambard), Audruicq (Bernard Glorie), Boulogne (Pierre Honvault), Cambrai (Jacques Diers et Jean-Michel Héthuin), Denain (Josée Flavigny), Douai (Willy Brutsaert), Hénin-Beaumont ( Philippe Dupont et Marie Jeanne Bollier), Lambersart (Dominique Jeanpetit), Lesquin (Bernard Delangue ), Le Touquet (Jean-Luc Pawlowski), Lille (Sébastien Skweres, excusée: Jeanine Sitton), St Omer (Francine Beclin), Tressin (Monique Fonteyne), Valenciennes (Jacques Kaniewski) , Wasquehal (Philippe Marin),

Clubs excusés: Dunkerque, Fourmies, Hardelot et Wattignies.

**Didier Cuisinier, Président,** souhaite la bienvenue aux participants et avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, il informe l'assemblée de la démission de Jean-Claude Le François, pour raisons de santé, de son poste de vice-président.

Conformément à l'article 5-2 des statuts du comité, les missions qu'il avait en charge seront assurées jusque la prochaine assemblée générale par **Claude Willot**. Après appel de candidatures il sera donc procédé , lors de cette assemblée, à l'élection d'un(e) nouveau vice-président.

### **1) Compte-rendu du Conseil Fédéral des 5 et 6 février.**

#### ***La campagne de publicité TV.***

La 3ème année de la campagne nationale a connu des résultats équivalents aux années précédentes. S'il n'a pas été constaté une augmentation sensible des licences, cette campagne aura eu le mérite d'enrayer la baisse des effectifs. Le vieillissement de la population des bridgeurs avec une moyenne d'âge de 72 ans et 3 mois demande une réelle mobilisation des clubs pour promouvoir le développement de ce sport de l'esprit. Après réflexion et bilan de cette action, il s'avère que les contacts locaux demeurent le meilleur moyen d'attirer de nouveaux joueurs. La piste du parrainage individuel devrait être privilégiée.

#### ***La fréquentation des tournois de régularité.***

Lors du 1er semestre de la saison 2015/2016 (juillet-décembre), il a été constaté une diminution de 3% de la participation des joueurs sur l'ensemble des clubs affiliés à la FFB.

#### ***Les licences.***

Pour la saison 2016/2017, les licences devront impérativement être validées pour le 31 octobre 2016. Passé cette date, l'inscription d'un joueur à toute compétition sera conditionnée par l'acquittement du montant de sa licence. Pour le Comité, ce montant sera défini et voté lors du prochain Conseil régional.

### ***Abattement sur le capital points de performance (PP).***

Le seuil d'accès des joueurs en 1ère série T a été abaissé de 150 à 125 PP pour le classement 2012 avec la conséquence voulue de près de 1 000 joueurs supplémentaires en 1ère série. L'abattement «complaisant» de 20% annuel pour les séries T et K au lieu des 25% prélevés auparavant a porté, cette saison, ce nombre à un peu plus de 1 700 joueurs supplémentaires. Une étude a démontré que les abattements actuels sont insuffisant par rapport au facteur d'érosion qui doit correspondre à la moyenne des PP gagnés dans la saison par catégorie.

La commission nationale a donc proposé une modification des abattements comme suit:

25% pour un capital inférieur ou égal à 1 000

35% pour un capital supérieur ou égal à 5000

(Capital PP + 9 000)/400 pour un capital compris entre 1 000 et 5 000

Cette modification entrera en vigueur en juillet 2016, avec une incidence sur le classement 2017.

### ***Championnat du monde.***

Le 43ème championnat du monde se déroulera à Lyon du 12 au 26 août 2017.

Ce championnat sera doublé par des épreuves ouvertes à tous les bridgeurs et donc accessibles aux joueurs de toutes les catégories. Des invitations seront attribuées lors du trophée de Lyon qui sera préalablement organisé dans chaque Comité.

### ***Ecole de bridge et enseignement.***

La chambre nationale des enseignants et de la formation (CNEF) donne délégation au jury régional des enseignants pour attribuer ou retirer, sur proposition de l'animateur pédagogique régional (APR), le label FFB aux écoles qui respecteront un certain nombre de critères.

Le rôle de l' APR sera redéfini avec un droit de regard sur les écoles de bridge des clubs. L'objectif sera d'obtenir un enseignement reconnu, agréé et donc labélisé FFB après accord du Comité.

## **2) Bridge scolaire, cadet et junior.**

Josée Flavigny précise que l'effectif des scolaires est passé de 449 joueurs en juin 2015 à 363 au 6 février 2016.

Cette baisse est liée d'une part, à la mutation de certains professeurs ayant entraîné la cessation de l'activité par l'établissement scolaire concerné, d'autre part, à l'oubli du dépôt de liste de joueurs, enfin à l'arrêt de certains professeurs, consécutif à la suppression des heures supplémentaires.

Les dates des différentes finales scolaires seront envoyées à chaque initiateur.

3 quadrettes (12 cadets d'Aire sur la Lys emmenés par Dany Masset) participeront au prochain festival de Biarritz organisé du 24 au 27 février, soit hors vacances scolaires de la zone Nord.

Un échange entre les jeunes joueurs de France et de Pologne est à l'étude pour la période correspondant au déroulement du festival du Touquet (fin août 2016).

Josée termine en soulignant les bons résultats enregistrés en compétition par nos cadets et juniors.

-Julien Bernard en division nationale open et au Chanel Trophy

-François Beugin vainqueur du Chanel Trophy et Anaïs Leleu 2ème

## **3) Trésorerie.**

Christian Rohart fait état de l'enregistrement de 2918 licences au 12 février. Ce chiffre confirme la régulière érosion constatée depuis 2012, année où 3309 licences avait été enregistrées à la même période.

La licence de bienvenue est supprimée pour la prochaine saison.

Il informe de la possibilité pour les clubs de procéder au paiement des licences par virement bancaire direct sur le compte du Comité.

Enfin, il convient d'attendre la fin de la saison pour effectuer un bilan financier du prix de revient des compétitions résultant de la nouvelle tarification. Le bilan provisoire présenté par Claude Willot augure toutefois d'un résultat positif.

#### **4) Compétitions.**

Le bilan intermédiaire (seules les épreuves par paires se terminent) de la participation aux compétitions varie selon les catégories.

**-Catégories « excellence » et « honneur »:** *Philippe Puig*

Participation en progression de 10 à 15% pour l' excellence par paires et 10% par quatre.

Cette progression se justifie par l'abaissement du seuil d'accès à la catégorie 1ère série T.

En honneur par paires, on constate une progression du mixte par rapport à l'open et une progression inversée en senior. Une diminution de 10% à l'open par quatre.

La participation apparaît assez équilibrée sur l'ensemble des épreuves.

**-Catégories « espérance et promotion »** *Didier Delaval*

Les épreuves par paires sont pratiquement terminées avec une baisse des fréquentations de l'ordre de 8% variable selon les districts. Les épreuves par quatre en cours laissent augurer un résultat identique voire plus défavorable. Comme pour les années précédentes, il est constaté 20 à 30% de forfaits entre les épreuves qualificatives, les 1/2 finales et les finales.

Il est débattu sur les modalités d'organisation des différentes épreuves, par paires ou par quatre, de la catégorie promotion et notamment de l'opportunité du stade des ½ finales, de l'étalement de certaines épreuves sur 2 jours, du nombre et des lieux de centre de qualification. Il est décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la réunion des responsables de district préalable à l'élaboration du calendrier des compétitions 2016/2017.

Pour l'ensemble des épreuves, toutes catégories confondues, les présidents de club sont invités à rappeler aux joueurs, le respect des délais d'inscription (de plus en plus ignorés) aux compétitions figurant sur le bulletin du Comité pour chaque épreuve.

Il est en effet très important pour l'équipe organisatrice (Comité, arbitre et club recevant) de connaître de manière précise le nombre d'équipes ou de paires participantes avant la mise en place informatisée de l'épreuve.

De même, pour améliorer l'accueil des joueurs et le déroulement des épreuves, il sera établi un cahier des charges descriptif des obligations et responsabilités des clubs accueillant les compétitions. Ce cahier sera rédigé sous la responsabilité de Marcel Leflon par Eric Wheatley, Sébastien Skweres et Dominique Jeanpetit.

#### **Questions diverses.**

Le problème récurrent du stationnement réglementé à Lille est de nouveau évoqué pour l'organisation des épreuves seniors en semaine au BCL.

Enfin, un groupe de travail se réunira le lundi 29 février à LOOS afin de procéder à une révision des statuts du comité.

L'ordre du jour étant épuisé, Didier Cuisinier clôture la séance après avoir remercié l'ensemble des participants et donné rendez-vous pour le prochain conseil prévu en juin.

\*\*\*\*\*

\*\*\*